

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

VOL. 96

Fondée le 1er
Septembre 1857

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 9 MARS 1922

5c le numero

No. 16

L'OPERA FRANCAIS

Le grand bal donné récemment par le Comité de Dames qui travaille avec la plus louable énergie et avec la plus grande persévérance pour faire surgir du sol, au coin des rues Toulouse et Bourbon, un nouvel édifice où l'Opéra Français pourra y élire domicile, avait attiré l'attention du public sur ce sujet qui nous tient tant à cœur. Et voilà que le Colonel Campbell, représentant des intérêts Klaw & Erlanger à la Nouvelle-Orléans, le syndicat qui dirige les théâtres Tulane et Crescent, vient troubler la sérénité des gens bien pensants de notre communauté et des véritables amis de l'art lyrique Français en Louisiane, en émettant la prétention que le Théâtre St. Charles (ancien Orpheum) était l'endroit indiqué pour y donner des représentations d'opéra Français.

Il a fait valoir les soi-disant avantages que l'on retirerait d'une telle solution. A son avis, avec quelques modifications d'un caractère insignifiant le Théâtre St. Charles peut être mis en état de recevoir toute une troupe lyrique et les auditeurs conséquents qui viendraient l'applaudir.

Le Colonel Campbell, faisons le observer en passant, émet cette opinion au moment même où le Théâtre St. Charles, faute de pouvoir donner de nouveaux spectacles à ses habitués, ou parce que les recettes sont devenues mauvaises, se voit obligé de fermer ses portes. Il est également à remarquer que cette proposition, à laquelle nous ne pouvons que nous opposer de la façon la plus véhémente, est faite à l'instinct ou les intérêts rivaux des syndicats Klaw & Erlanger et Shubert ont conclu une entente, et qu'il est par conséquent à leur avantage de trouver un nouveau locataire pour leur immeuble vacant de la rue St. Charles.

A part ces considérations d'un caractère mercantile, qui ne sauraient échapper à l'esprit clairvoyant des amis de l'Opéra Français, il y en a d'autres pour lesquelles nous ne pouvons nous ranger à l'avis du Colonel Campbell. La rue St. Charles est une artère déjà considérablement encombrée. La circulation de jour, et même jusqu'à une heure très avancée de la nuit, y est très intense. Il a même fallu à cet égard un règlement de la voirie en faire une rue dont la circulation ne peut avoir lieu que dans un sens. Sous ce rapport la situation du Théâtre St. Charles ne se prête guère à la mise à exécution du projet Campbell.

Nous savons également que l'agencement intérieur du théâtre ne conviendrait en aucune façon aux auditions d'une saison d'opéra Français. Ni la scène, ni l'orchestre ne répondraient aux besoins d'un édifice qui peut se parer du nom pompeux, mais très enviable, d'Opéra Français.

Pour de multiples raisons, qu'il n'est pas nécessaire d'énumérer ici et qui ne peuvent échapper à tous ceux qui s'intéressent au sort de l'Opéra Français à la Nouvelle-Orléans, le théâtre St. Charles ne peut occuper cet emploi. Nous ne cessons de le dire et de le redire—et en ce faisant nous savons être l'interprète de milliers de nos concitoyens—l'Opéra Français doit être reconstruit à l'endroit où naguère il se dressait. Le site actuel est probablement trop restreint. Avec l'avènement de l'automobile et le nombre beaucoup plus considérable d'habitants, que notre population croissante fournira, il sera nécessaire de construire un édifice plus vaste et de créer un "parc à autos" à proximité de l'Opéra. Les temps ont changé, et très naturellement on doit tenir compte des nouvelles exigences. L'étendue de terrain qui s'est imposée est un problème qui peut être résolu bien plus facilement dans notre vieux quartier que rue St. Charles, à l'endroit où est situé le théâtre auquel un impresario intéressé voudrait passer "la succession" de notre glorieux Opéra Français de la rue Bourbon. Rien qu'au point de vue pratique et matériel, les projets d'agrandissement qui semblent être nécessaires peuvent être beaucoup plus facilement mis à exécution dans le carré borné par les rues Bourbon, St. Louis, Dauphine et Toulouse, que dans celui où est situé l'ancien Orpheum.

Nous ne pouvons donc souscrire au désir exprimé par le Colonel Campbell. Il faudra que le Théâtre St. Charles, dont un "traité de paix" a été doté les intérêts Klaw, Erlanger et Shubert, soit employé d'une autre façon. Les habitués de l'Opéra Français se trouveraient tout à fait dépayés dans un cadre où des équilibristes, des animaux savants, des ménestrels noirs et des danseurs de jazz et de la gigue ont laissé leur empreinte et leur souvenir. Le tonor robuste ou la soprano aiguë réveilleraient de faux échos dans une salle qui a servi pendant si longtemps de "music hall", et nos bals du Carnaval, si fins, si somptueux et si ultra mondains, perdraient toute leur dignité et leur cachet de haute distinction.

tion dans un décor où l'on croirait entendre encore la voix en fausset du pitre, les aboiements de chiens passant triomphalement à travers des cerceaux enflammés ou le roucoulement absurde d'une prima donna de café concert.

Nous préférons nous passer d'Opéra Français que de le voir s'établir rue St. Charles, dans un immeuble qui en serait indigne matériellement et spirituellement. N'en déplaise au Colonel Campbell et aux rares personnes qui ont eu l'air de faire bon accueil à son projet, la reconstruction de notre "Maison de la rue Bourbon" s'effectuera sur l'emplacement de l'ancien édifice. Il suffit de persévérer dans la bonne voie que l'on s'est tracée. Nous devons beaucoup au Comité de Mmes Penrose, Denègre, Buck, Crump, Hecht, Michard et autres. Ce groupement actif, dévoué et intelligent, s'efforce par tous les moyens possibles d'éveiller en nous tout l'intérêt auquel a droit la reconstruction de l'Opéra Français. La tâche de ces dames n'est pas aisée et exige de leur part une très forte dépense de temps et d'énergie. Mais elles font œuvre utile, et le succès un jour viendra certainement couronner leurs efforts. C'est au public à comprendre que la réédification de l'Opéra est une entreprise qui ne peut être menée à bien qu'avec son concours.

On nous fait valoir en ce moment qu'un édifice de vastes proportions, pouvant contenir de six à dix mille personnes, nous est nécessaire pour nos "conventions" et nos congrès nationaux. Nous sommes d'accord à ce sujet. Mais il nous est tout aussi important pour notre vie artistique, mondaine et commerciale que nos saisons d'Opéra Français soient inaugurées de nouveau, et pour cela il nous faut utiliser le terrain des rues Bourbon et Toulouse.

Nous avons déjà combattu le projet qui visait la construction d'un "Auditorium" qui servirait à la fois de demeure pour l'Opéra et pour nos grandes assemblées. La chose n'était pas faisable. Elle aurait entraîné inévitablement la disparition de l'Opéra. D'autres villes en ont fait l'expérience et savent à quoi s'en tenir à cet égard. Il nous faut maintenant nous insurger contre les propositions qui nous seront faites pour rouvrir les théâtres, qui comme le St. Charles, à défaut de troupes américaines payantes, veulent bien donner asile à l'Opéra Français.

L'Opéra Français ne pourra reprendre sa place de premier rang parmi les institutions théâtrales de la Nouvelle-Orléans que dans un édifice construit spécialement à cette intention. Une salle pour grandes auditions lyriques doit être bâtie dans des conditions particulières et en tenant compte des exigences techniques qu'une telle entreprise comporte. Si, par suite de la crise financière que nous traversons il est impossible de réédifier l'Opéra Français pour l'instant, attendons que le moment propice soit arrivé, mais que notre devise envers et contre tout soit toujours: "L'OPERA FRANCAIS—RUE BOURBON." Méfions nous des offres qui nous seront faites par les gens d'affaires intéressés. L'Opéra Français ne doit pas servir à l'enrichissement de qui que ce soit. L'œuvre a un caractère de haute utilité publique, qui doit la placer au-dessus des appétits individuels. Il nous faut un Opéra dont les saisons pourront rivaliser avec celles de New York et de Chicago. Noblesse oblige. CHANTECLER.

REPRESENTATION FRANCAISE AU COLLEGE NEWCOMB

Le Cercle Français du Collège Newcomb annonce que sa représentation annuelle aura lieu le vendredi, 10 mars, à huit heures du soir, dans la grande salle d'assemblée du Collège.

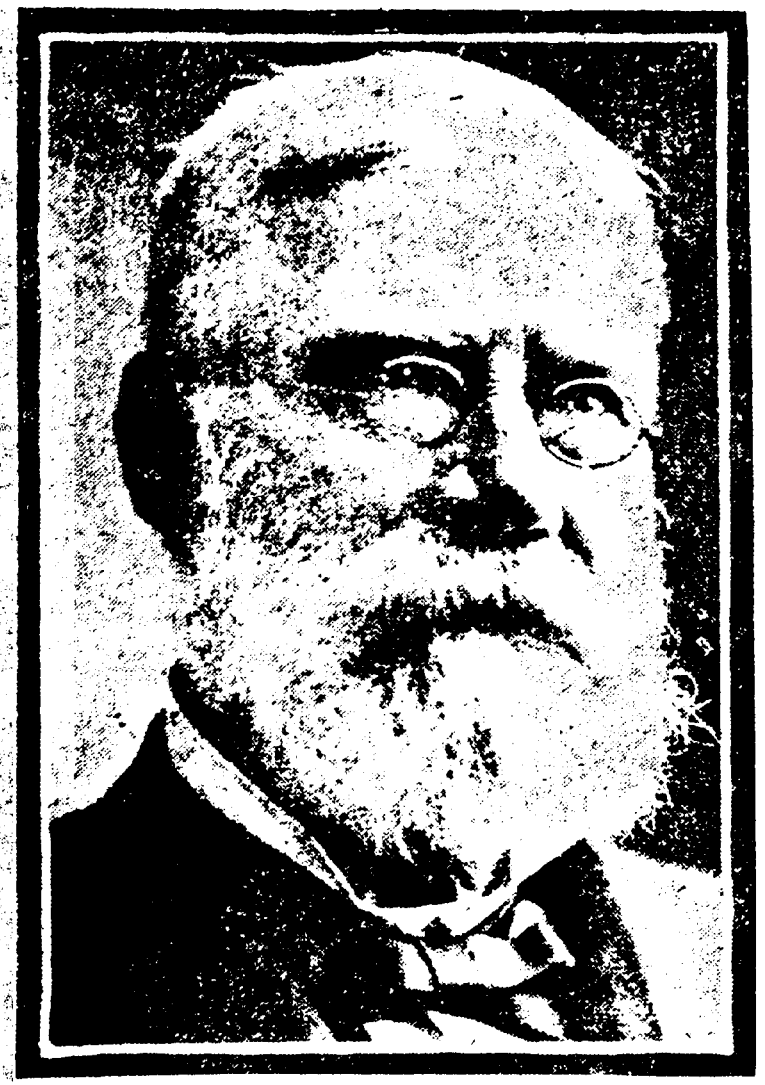
Deux charmantes petites pièces seront jouées: "La Surprise d'Isidore" et "Les Précieuses Ridicules."

LES EGLISES DE FRANCE SERONT RECONSTRUITES

Paris.—"Le temps est venu de reconstruire nos églises qui sont tombées au champ d'honneur." Voilà ce qu'a déclaré les archevêques et évêques des régions dévastées de la France, dans un manifeste relatif à un emprunt de 200 millions de francs qui sera bientôt émis pour assurer la reconstruction de trois mille églises. L'emprunt sera garanti par l'Etat. Il sera sous forme de coupons de 500 francs remboursables dans trente ans. L'intérêt sera de 6 pour cent. Au nombre des temples à réparer, on compte les admirables cathédrales de Reims, Arras, Soissons et Saint-Quentin. On essaiera de rendre à ces temples tout le charme qu'ils possédaient.

Lecteurs, abonnez-vous à l'Abeille.

UN GRAND HOMME D'AFFAIRES



M. JOHN DYMOND, SR.

qui est décédé en son habitation à la Nouvelle-Orléans, dimanche dernier.

Au Revoir, Vieux Taxis

Les vieux taxis de Paris, vétérans de la première bataille de la Marne, viennent d'être mis à la retraite et remplacés par des nouveaux automobiles, modernes, puissants et confortables.

Une grande partie de ces taxis étaient en service depuis 1905, et malgré qu'ils aient couverts des centaines de miles de kilomètres, beaucoup d'entre eux arrivaient à grimper les côtes de Paris et des environs, même s'il fallait parfois faire marche arrière pour y parvenir.

L'on se rappelle le rôle important que jouèrent les taxis de Paris au début de la grande guerre, lorsqu'ils furent réquisitionnés par le général Gallieni et envoyés, chargés de cinq zouaves chaque, à la rencontre des envahisseurs. Les boches, surpris, furent mis en déroute. Les vieux taxis et les autobus parisiens avaient été les facteurs les plus importants de la première victoire de la Marne. Il fallait surprendre les boches pour les faire reculer et ceux-ci ne s'attendaient point à une attaque prochaine; ils croyaient les troupes françaises en retraite et les moyens de communications rendus inutilisables par leur bombardement incessant des lignes de chemins de fer.

Vous avez bien le droit à la retraite, braves vétérans de temps de guerre et de paix! (car n'oublions pas les pauvres taxis en temps de paix, conduits par des chauffeurs qui ne savent qu'une chose en matière de mécanique et c'est que lorsqu'il n'y a plus d'essence dans le réservoir, le moteur s'arrête!)

CONDOLEANCES

Nous avons appris avec le plus vif regret le décès d'un des fils de M. Fernand Laudumey, pour lequel nous professons la plus grande amitié. Dans le grand malheur qui le frappe nous lui adressons nos condoléances les plus sincères. M. Laudumey appartient à toutes nos œuvres Françaises et Franco-Américaines. En sa double qualité de trésorier et de membre de la direction de l'Union Française, la société qui maintient et dirige l'école gratuite pour l'enseignement du Français aux jeunes filles de notre ville, M. Laudumey se consacre à une tâche des plus méritoires. Par son extrême affabilité et sa nature essentiellement serviable, il a su se conquérir dans le milieu Franco-Louisianais des amitiés précieuses et sincères. Il est également un des lecteurs assidus de notre journal et nous a à maintes reprises donné des preuves de son attachement à la langue Française. Dans sa grande douleur, à laquelle nous comprenons largement, nous lui adressons l'expression de notre profonde sympathie.

La nouvelle du décès de Madame Mignonne Aigrot (née Lelong), survenue dimanche dernier, le 5 du mois, à Lavallade-Allier, France, nous est parvenue aujourd'hui. La défunte était très connue ici, où elle possédait des parents du côté paternel et de très nombreux amis qui seront douloureusement atteints par la triste nouvelle. A sa tante, Mme D. A. Chaffraix, qui lui avait voué la plus

L'Elevage des Moutons EN LOUISIANE

Etes-vous allé dernièrement visiter les campagnes aux environs de la Nouvelle-Orléans? Vous seriez vraiment surpris de voir comment on pratique l'élevage du mouton dans les paroisses.

L'on a tout dernièrement perfectionné une machine qui enlève de la laine ce que l'on appelle en anglais les "cocklebrurs", et depuis ce temps là, les troupeurs de moutons sont très nombreux partout où je suis passé dernièrement, principalement dans les paroisses de Jefferson, de St. Jean Baptiste, de St. Charles et St. Jacques. J'ai aussi vu beaucoup de moutons dans les paroisses de l'Ascension, de Baton-Rouge et de St. Bernard, mais voilà où ma tournée en a été réduite cette semaine. Je reparlerais des principaux centres d'élevage de moutons prochainement.

J'ai visité tout particulièrement la paroisse de Jefferson, du côté de Lafitte, et l'on pratique beaucoup, il me semble, l'élevage de moutons. Les agneaux sont très nombreux; j'ai vu à plusieurs reprises des paires de jumeaux magnifiques. Dans la paroisse St. Jacques, j'ai constaté que de nombreux troupeurs de moutons brouaient sur les levées. Il y a plusieurs années, l'on n'élevait les moutons que dans des endroits clos, car sur les levées, la laine aurait été ruinée par les plantes dites "burs", qui s'agrippent à la laine, mais par suite de l'invention et du perfectionnement d'une machine qui enlève de la laine ces plantes sans causer une perte de laine, l'on ne s'inquiète plus, d'après les apparences, où vont paître les moutons.—J. B.

Le Gallicanisme, c'est-à-dire la fameuse doctrine qui avait trouvé son expression dans les quatre articles de la Déclaration de Clergé de France, le 19 mars 1682, et proclamait l'indépendance totale des gouvernements de la cité temporelle par rapport à la puissance spirituelle, limitait la juridiction pontificale au pouvoir des conciles et des évêques, et aux franchises, coutumes et canons des Eglises particulières, ce Gallicanisme-là est bien mort. Le concile du Vatican, en 1870, lui a porté le coup fatal. Mais le Gallicanisme qui est une tendance à faire passer les intérêts de l'Eglise de France aux dessus de ceux de l'Eglise de Rome, celui-là ne pourrait disparaître d'une façon aussi radicale. Cependant, ni le Gallicanisme ecclésiastique, ni le Gallicanisme parlementaire ne peuvent sérieusement être comptés parmi les dangers qui menacent l'Eglise d'aujourd'hui. Le clergé de la France contemporaine, loin d'être un objet de soucis au St. Père, a fait preuve, en maintes occasions, d'un respect, d'un loyalisme, d'une obéissance filiale vraiment remarquables. Pour ne citer qu'un exemple, l'ordre de Pie X de ne former aucune association conforme à la loi du 9 décembre 1905, un ordre qui condamnait les prêtres de France à la perte complète de leur patrimoine, fut reçu avec une soumission qui causa l'admiration du monde catholique, et le Saint Père ne perdit rien de sa popularité chez le clergé français. La tendance du prêtre français est d'obéir coûte que coûte, d'aimer et de défendre le St. Siège, en un mot d'être papiste jusqu'à la moelle.

CURIEUSE VENTE AUX ENCHERES

Berlin.—Des statues en cire d'un certain nombre de personnages internationaux bien connus ont été vendues aux enchères à Berlin aujourd'hui.

Voici les prix obtenus pour certaines d'entre elles:

Ancien empereur Guillaume: 15,000 marks.

M. Poincaré, président du Conseil de France: 10,050 marks.

Marschal Joffre: 600 marks.

L'ancien président Wilson, tenant un journal contenant les fameux "quatorze points": 650 marks.

Alexandre Kerensky, ancien premier ministre du gouvernement provisoire russe: un rouble papier.

Une collection de criminels notoires a été payée 75,000 marks.

Le père.—Tu iras bien au ciel après ta mort.

Le fils.—Non, car j'aime ma femme et je veux aller où elle m'envoie souvent.

Le père.—Où ça?

Le fils.—Chez le diable.

tendre affection, et à son frère, M. Michel Lelong, déjà si cruellement éprouvé par un deuil encore récent, nous adressons l'expression de notre profonde sympathie.

GALLICANISME

Nous sommes heureux d'ajouter à la liste de nos collaborateurs M. Guy de la Tour, qui nous promet de nous adresser toutes les semaines un article sur nos reproductions avec le plus vif plaisir.—Redaction.

Sa Sainteté Benoit XV, grâce à l'ascendant qu'il avait su gagner et maintenir sur un monde déchiré par des luttes fratricides, laisse à son successeur un Vatican peuplé d'un nombre inusité d'ambassadeurs de tous pays. Que de nations, en effet, reconnaissant l'influence mondiale et la puissance incomparable du St. Siège, ont tenu à se rapprocher de Rome afin de trouver la lumière et protection ou même une solution à leurs problèmes nationaux. Plus que jamais, l'Eglise apparaît comme la Mère de tous les fidèles sans distinction de races, et son titre de Catholique brille avec un éclat nouveau.

Ce revirement était loin d'être prévu par les ennemis de l'Eglise. Des prophètes ne s'étaient-ils pas levés, aux jours les plus sombres de la Grande Guerre, annonçant qu'enfin c'en était fait de l'Internationale Religieuse qu'est le Catholicisme Romain. Les passions nationales, disaient-ils, sont tellement surexcitées, l'amertume est telle dans les cœurs de ceux qui se disaient autrefois fils d'une même Mère, que les Eglises aussi vont se nationaliser. Nous allons avoir l'Eglise Catholique française, l'Eglise Catholique allemande, mais plus d'Eglise Catholique Romaine.

En effet, qu'est-il arrivé? Le résultat de la Grande Guerre n'a-t-il pas été tout l'opposé? Le prestige du St. Siège a-t-il jamais été plus grand aux yeux de tous les fidèles? De l'Angleterre, de l'Italie, de la Hollande, des Balkans, de l'Autriche, de la plupart des nouveaux états de l'Europe Centrale, de la Chine, et finalement de la France elle-même, sont accourus les plénipotentiaires, attirés sans doute par les intérêts de leurs pays respectifs, mais cédant aussi à la poussée de l'opinion publique. Les prétendus prophètes qui, le doigt sur le pouls d'un monde malade, pronostiquaient le démantèlement de l'Eglise Romaine et la formation d'Eglises nationales ont été bien déçus.

Et pour prendre un cas particulier, est-il possible que l'Eglise de France se nationalise, ou pour employer un terme bien connu, redevienne gallicane? C'est la question que se pose M. Yves de la Brière dans les Etudes du 5 janvier, et sa réponse est des plus rassurantes.

Le Gallicanisme, c'est-à-dire la fameuse doctrine qui avait trouvé son expression dans les quatre articles de la Déclaration de Clergé de France, le 19 mars 1682, et proclamait l'indépendance totale des gouvernements de la cité temporelle par rapport à la puissance spirituelle, limitait la juridiction pontificale au pouvoir des conciles et des évêques, et aux franchises, coutumes et canons des Eglises particulières, ce Gallicanisme-là est bien mort. Le concile du Vatican, en 1870, lui a porté le coup fatal. Mais le Gallicanisme qui est une tendance à faire passer les intérêts de l'Eglise de France aux dessus de ceux de l'Eglise de Rome, celui-là ne pourrait disparaître d'une façon aussi radicale. Cependant, ni le Gallicanisme ecclésiastique, ni le Gallicanisme parlementaire ne peuvent sérieusement être comptés parmi les dangers qui menacent l'Eglise d'aujourd'hui. Le clergé de la France contemporaine, loin d'être un objet de soucis au St. Père, a fait preuve, en maintes occasions, d'un respect, d'un loyalisme, d'une obéissance filiale vraiment remarquables. Pour ne citer qu'un exemple, l'ordre de Pie X de ne former aucune association conforme à la loi du 9 décembre 1905, un ordre qui condamnait les prêtres de France à la perte complète de leur patrimoine, fut reçu avec une soumission qui causa l'admiration du monde catholique, et le Saint Père ne perdit rien de sa popularité chez le clergé français. La tendance du prêtre français est d'obéir coûte que coûte, d'aimer et de défendre le St. Siège, en un mot d'être papiste jusqu'à la moelle.

ACCIDENT D'AUTOMOBILES

Deux hommes, deux femmes et deux jeunes enfants ont été assez grièvement blessés lorsqu'une automobile est entrée en collision avec un camion automobile au coin des rues de Bourgogne et Barthélemy.

D'après les renseignements fournis par la police, M. Charles Poché, de Braithwaite, accompagné d'une jeune femme et de ses deux enfants, Emily et Yvonne, descendait la rue de Bourgogne lorsqu'il entra en collision avec un camion automobile appartenant à la Standard Candy Company, conduit par M. Adrien Barbier et dans lequel avait pris place Mme Barbier.

SHAKESPEARE ET JACQUES PIERRE

Un lecteur écrit: "Je lisais dans le Times-Picayune d'hier que Shakespeare devait être d'origine allemande et que son nom était Jacob Spear. Non, Shakespeare n'était point d'origine allemande. Il était français et son nom était Jacques Pierre."

"Après son immigration en Angleterre, les anglais ne pouvant prononcer son nom correctement, l'appellent Shakespeare!"

Qu'en pensez-vous, amis lecteurs! Comme on dit en anglais: "he deserves the palm!"

LA GELÉE ET LES RECOLTES

D'après les dernières nouvelles reçues ici, les récoltes n'ont pas beaucoup souffert de la gelée. Les fermiers avaient été avertis à temps de la vague de froid et avaient protégés leurs récoltes.

Une manufacture anglaise produit 200,000,000 de bouteilles par année.

EN VILLE ET AUX ENVIRONS

NOUVELLES LOCALES

L'AFFAIRE RAY

Lundi après-midi, le commissaire de la sûreté publique S. W. Ray était traduit devant la cour criminelle du district, présidé par le juge Richard Dowling, et condamné à 48 heures de prison pour "désobéissance aux ordres de la Cour," mais un ordre de la Cour Supérieure relâcha M. Ray.

Lundi, M. le commissaire Stanley W. Ray, M. le chef de police Guy R. Molony et quatre officiers subordonnés étaient appelés à comparaître devant la cour criminelle pour répondre à l'accusation de désobéissance aux ordres de la cour, en ce qui concernait un ordre de la cour criminelle relâchant sur parole deux prisonniers détenus pour violations de règlements municipaux. Le juge Dowling a trouvé coupable M. Ray et l'a condamné à 48 heures de prison. Mais un ordre de la Cour Supérieure a immédiatement prohibé l'incarcération de M. Ray en attendant une audience qui aura lieu vendredi. Lundi soir le juge Dowling a suspendu son arrêt et a donné un rapport exonérant M. Ray de toute intention d'usurper l'autorité judiciaire ou de "running the courts from the City Hall."

En attendant le verdict de la Cour Supérieure, qui règlera la question judiciaire en ce qui concerne le droit des juges de la Cour Criminelle de faire relâcher les détenus pour infractions aux règlements municipaux, M. le chef de police Molony a ordonné à tous les postes de police de la Nouvelle-Orléans d'honorer tout ordre de la cour criminelle du district faisant relâcher sur parole des prisonniers.

MORT DE M. JOHN DYMOND

M. John Dymond, Sr., organisateur de la "Louisiana Sugar Planters' Association, rédacteur de grand renom et ex-sénateur, est décédé dimanche dernier à son domicile, 3223 avenue St. Charles, après une courte maladie. Il était âgé de 86 ans.

Les funérailles ont eu lieu lundi après-midi au milieu d'une grande foule. L'enterrement a eu lieu au cimetière de St. Louis.

Parmi les notables qui assistèrent aux obsèques l'on remarquait: M. Bussière Rouen, Charles de Br. Clairborne, George Denègre, le Dr. Edmond Souchon, B. A. Favret, le général J. B. Levert, Robert S. Leovy, Conrad Lecocq, Gaspard Cusachs, Emile A. Shayot, le sénateur George Thole, Martin Behrman, Gustave Pitol, B. V. Dixon, Marc Cognovich et Albert Estopinal, Jr.

PAS D'EXCES DE VITESSE A ST. BERNARD

Arabi.—Le député shérif St. Germain a pris pendant la journée de dimanche les numéros de 28 automobiles, qui, d'après ses dires, roulaient à plus de 30 miles à l'heure dans la paroisse de St. Bernard. Tous les infractions étaient de la Nouvelle-Orléans, paraît-il.

CA COOTE CHER D'ETRE IVRE AU MISSISSIPPI

Le maire Meek, le Laurel, Miss., a annoncé qu'à partir de maintenant tous les ivrognes seront condamnés à de fortes amendes. Il a commencé la mise en pratique des nouveaux règlements en condamnant un homme à \$75 d'amende et un autre à \$25.

UN HOMME FOUETTÉ, LA POLICE ENQUETE

Monroe.—Le shérif Fred Carpenter vient d'ouvrir une enquête au sujet de la flagellation du nommé Clay Osborne, de Bastrop. Il apparaît qu'Osborne a été emmené par une bande d'hommes masqués et fouettés et que lorsqu'ils le relâchèrent, ils lui mirent une pancarte sur le dos lisant ainsi: "J'ai été fouetté pour avoir volé du bétail et pour avoir fraudé et distillé du whisky et parce que je suis un indécorable en tous respects." Gare aux autres. D'après les nouvelles reçues à ce sujet, il apparaît qu'Osborne a comparu à plusieurs reprises dans les cours de justice de la paroisse de Morehouse.

UN VÉRITABLE SUCCES

Arnaudville.—Le bal masqué qui a eu lieu mardi-gras dans la salle de danse Guidry a été un véritable succès, d'après les nouvelles que nous recevons de notre correspondant particulier. M. George Guibéau et Mlle Adeline Succes ont obtenu le premier prix de danse.

PLAQUEMINES A 179 VOTANTS

Pointe-à-la-Hache.—L'enregistreur de votants Emile Martin annonce que l'enregistrement total des votes de la paroisse de Plaquemines montre une aggrégation de 179 votants, hommes et femmes.

Il se tue un million de cochons

Chicago pour la semaine de Noël.

La grande guerre a coûté aux Etats-Unis \$50,168,625,707.16

Une manufacture anglaise produit 200,000,000 de bouteilles par année.